



HAL
open science

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2010, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM. hceres-02029351

HAL Id: hceres-02029351

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029351>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Demande n° S3110052948

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La mention ne comporte qu'une spécialité intitulée « Psychologie de l'orientation et du travail ». Il s'agit de former des spécialistes de l'orientation professionnelle ; cela correspond à des emplois bien repérés. Elle articule un tronc commun en M1 avec deux parcours en M2, l'un à finalité « recherche » « Psychologie du travail et des transitions » et l'autre à finalité professionnelle « Psychologie de l'orientation et du conseil ». Elle s'appuie sur de nombreux laboratoires.

Avis condensé

● Avis global :

Les objectifs scientifiques concernent la formation à la recherche sur les questions de l'orientation. La formation se fonde sur l'accompagnement de différents processus sociaux articulés entre eux : les ajustements individuels, les mobilités, la gestion des transitions.

Le faible développement des recherches dans ce domaine, la possibilité d'articuler la formation à des laboratoires travaillant sur ce champ plaident pour favoriser la mise en place de formations conduisant à la poursuite d'études après le master.

Les objectifs professionnels sont associés à la formation de praticiens de l'orientation scolaire ou de l'orientation sur le marché du travail. Un tel objectif s'appuie essentiellement sur les corpus de psychologie ; peu d'enseignements abordent les connaissances sur l'emploi et le travail. Malgré quelques enseignements autres que la psychologie, la pluridisciplinarité apparaît insuffisante. La formation pourrait prévoir de former les personnels de l'orientation à l'évolution du travail, des emplois et des métiers. Cette insuffisance pourrait facilement être corrigée notamment en construisant une collaboration avec la spécialité « Conseil en orientation, bilan, insertion » de la mention « Travail et développement ».

Des stages et des enseignements par les professionnels seront d'un apport important pour construire les compétences des futurs professionnels. En outre, l'antériorité du diplôme, l'existence d'un fond documentaire et d'une équipe spécialisée lui donnent une bonne assise.

● Points forts :

- Les relations avec les professionnels.
- L'articulation avec le diplôme de psychologue.
- L'appui en termes de recherche, très favorable.

● Points faibles :

- Un dossier peu clair notamment pour ce qui a trait au bilan de fonctionnement.
- Le dossier ne mentionne pas le devenir des étudiants de M1.
- Très peu d'enseignements sur la connaissance du marché du travail, en sociologie du travail (notamment sur la division des tâches) et des professions, en sociologie des organisations.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandation pour l'établissement :
 - La formation pourrait prévoir de mieux former les personnels de l'orientation à l'évolution du travail, des emplois et des métiers.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques renvoient au fait que les études doctorales en psychologie du travail sont actuellement rares. Il s'agit donc de former des étudiants susceptibles de se lancer dans ce type de recherches. L'Ecole doctorale « SHS » du CNAM offre ainsi un cadre pour la poursuite de recherches après l'obtention d'un master mention « Psychologie ». Les savoirs concernés se rapportent à l'ensemble des processus à l'œuvre dans l'orientation, non seulement psychologiquement mais aussi socialement et économiquement.

Il s'agit de former des spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle qui peuvent travailler dans les organismes de formation, les organismes de reconversion ou les services d'information et des psychologues du travail qui peuvent intervenir dans le domaine de la psychologie du travail.

Le dossier mentionne des emplois dans des structures publiques, privées et parapubliques, et cinq métiers proches inventoriés au Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) : psychologue chargé de recrutement, psychologue du travail, conseiller principal en orientation et formation...

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Cette mention est ancienne : le M2 existe depuis 1995 (d'abord sous forme de DESS), et le M1 depuis 2006. Trois autres mentions en France proposent une formation du même type, dont une seule en Île-de-France : Paris-Ouest, Aix-Marseille 2, Albi (document fourni par l'équipe de la mention à évaluer). Il existe un bon adossement aux milieux professionnels du fait de nombreux intervenants professionnels dans la formation et l'ouverture internationale se traduit par deux conventions de partenariat avec des universités à l'étranger : Hanoï (Viêt-Nam) et Laval (Canada). Un semestre de formation peut être validé à l'université Laval.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

L'organisation montre une volonté de mutualisation des enseignements aux deux niveaux M1 et M2 ; le M1 est commun aux deux parcours, des UE sont communes entre les deux parcours de M2. On constate une bonne implication de professionnels, 40 % en M1 et 45 % en M2. La politique des stages est un peu différente selon les niveaux (en M1 une alternance sur la semaine ; en M2 un stage d'une durée totale de 500 heures).

Les responsables de la formation sont très souvent membres de l'équipe de recherche du Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (CRTD) EA 4132 du CNAM, qui dispose d'importants outils de recherche en psychologie de l'orientation, et plus généralement sur le travail. La structure de la formation est pour partie le reflet du référentiel de formation des psychologues professionnels. En effet, cette mention est encadrée par la réglementation concernant l'attribution du titre de psychologue, protégé depuis 1985.



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Dans le M2 du parcours professionnel, en 2008/2009, environ un étudiant sur cinq était auparavant étudiant au CNAM ; les autres étudiants viennent tous de formations du même domaine, délivrées dans d'autres établissements en France.

Pour le parcours « recherche », l'origine des étudiants est un peu plus diversifiée : 5 % viennent du CNAM, 60 % viennent de formations du même domaine, délivrées dans d'autres établissements en France, 10 % de la VAE et 25 % du cycle de formation du CNAM en psychologie du travail. Les flux ne viennent pas du M1 local, ce qui interroge : où vont ces M1, que deviennent-ils ?

Le taux de réussite est satisfaisant, mais on enregistre un taux d'abandon de 33 % qui s'explique sans doute par le fait qu'une partie des étudiants sont des salariés qui se forment et continuent leur activité dans le même temps.

Dans la mesure où l'autoévaluation est un jugement qui s'appuie sur un résumé d'informations, on peut le considérer comme correct.

Le dossier fait état d'un taux d'environ 90 % d'insertion professionnelle (CDD et CDI) à dix mois, et il ressort d'une enquête auprès des anciens élèves que 88 % travaillent depuis l'obtention de leur diplôme. Surtout, pour 74 % des étudiants, l'obtention de la mention du CNAM a permis soit de trouver un nouvel emploi (67 %) soit d'améliorer leur statut dans leur ancien emploi (7 %). L'analyse reste cependant assez sommaire et, surtout, peu claire dans sa présentation.